

Moovance – une application française innovante pour récompenser la mobilité des citoyens

Lancée en avril 2022 à l'occasion de la journée de la Terre, Moovance est l'application qui récompense la mobilité. Fondée en 2020 par une équipe de spécialistes de la mobilité et de la data, l'application est dotée d'une IA permettant d'identifier en temps réel le moyen de transport de ses utilisateurs et les émissions de CO2 associées.



Moovance récompense la mobilité verte des utilisateurs avec des points Mooves, gagnés après chaque trajet et convertibles en avantages chez les partenaires de l'application ou en dons auprès d'associations qui luttent pour l'environnement.

Cela n'a jamais été aussi simple de s'engager pour la planète, tout en étant récompensé !

L'application aide de façon ludique les particuliers et les entreprises à maîtriser et à réduire l'empreinte carbone de leurs déplacements quotidiens. Elle devrait atteindre 1 000 000 d'utilisateurs d'ici la fin de l'année 2023.

Une Innovation qui donne du sens

Moovance a été sélectionnée par la région Ile-de-France, ainsi que Business France pour participer à l'édition 2023 du CES à LAS VEGAS début Janvier 2023. En 2023, le plus grand salon dédié aux innovations technologiques aura pour thème « tech for a better tomorrow » et accueillera des entreprises qui, comme Moovance, mettent l'innovation technologique au service d'un futur meilleur sur le plan du changement climatique.

Moovance encourage l'écomobilité grâce à son application qui engage de façon ludique les citoyens et les entreprises. Les utilisateurs peuvent mesurer et réduire l'empreinte carbone liée à leurs déplacements quotidiens (vélo, voiture, transports en commun, etc.). Dotée d'une IA, Moovance calcule les émissions de CO2 des trajets effectués et les convertit en points Mooves. Avec ses Mooves, les utilisateurs financent des projets écologiques et accèdent à des offres privilégiées au sein d'un réseau de partenaires qui grandit rapidement.

Avant-gardiste et soutenue par la BPI, Moovance propose une solution simple, à la portée de tous et de toutes pour des résultats concrets et immédiats sur la réduction de l'empreinte carbone des citoyens, et des entreprises aussi.

Evaluer, Maîtriser & réduire l'empreinte carbone de ses trajets ! Comment ça marche ?

1/ Je me déplace simplement avec Moovance : Grâce à l'intelligence artificielle, Moovance détecte automatiquement et en temps réel tous vos trajets, que ce soit en bus, en voiture, en vélo ou même à pied. Leurs émissions de CO2 sont

estimées et vous êtes accompagnés dans la réduction de votre empreinte carbone.

2/ Je suis récompensé à chaque trajet : Une fois votre trajet terminé, consultez-le en 1 clic. Vous pouvez apporter des modifications et des précisions avant de le valider. À chaque validation, vous gagnez des points Mooves qui vous permettent d'accéder à de nombreux services.

3/ Je bénéficie d'offres exclusives : Chaque trajet validé vous rapporte des points Mooves que vous pouvez convertir en remises chez les partenaires ou en dons auprès d'associations qui luttent pour l'environnement. Plus vos mobilités sont propres et plus vous cumulez des Mooves.

En parallèle de son offre aux citoyens, Moovance a lancé une offre B2B pour accompagner les entreprises dans leur transition écologique.

A vous de bouger !

Pour en savoir plus : [L'app qui récompense ta mobilité - Moovance](#)